

## SPECIAL NON TITULAIRES

### *Scrutin du 13 au 20 octobre Pour vous faire entendre*

#### SOMMAIRE

P. 1 Éditorial

P. 2 et 3  
Agir pour une  
loi ambitieuse  
contre la pré-  
carité

P. 4 Fiche de  
suivi syndi-  
cale

P. 5 Connaître  
et  
faire respec-  
ter vos droits

P. 6 et 7 :  
Votre voix  
compte !  
Comment vo-  
ter !

P. 8  
Pour vous  
défendre  
individuelle-  
ment et  
collective-  
ment



#### Éditorial

**La question de l'emploi public statutaire est plus que jamais un enjeu de société.** Le secteur de l'Éducation est au centre de ce débat par le poids qu'il représente dans la Fonction publique d'Etat et par les missions qui sont les siennes.

**Or, les choix du Gouvernement vont à l'encontre de cette exigence.** Au nom du dogme du désengagement de l'Etat, il fait de la réduction des déficits publics une priorité absolue :

- suppressions massives de postes, en particulier dans le Second degré (dans l'académie : -500 en lycée et collège en 2011, plus de 2000 sur les 4 ans écoulés) aggravées par le refus de transformer les HS

- tarissement des postes aux concours de recrutement
- mise en œuvre imposée de réformes qui sous couvert de « moderniser » l'Ecole permettent de récupérer de moyens, remettent en cause le sens et l'exercice des métiers, la définition de nos missions et la conception de l'Ecole pour tous (abandon de la démocratisation, disparition des ZEP, renforcement de toutes les inégalités).

**Cette politique brutale génère une explosion de la précarité. Le recours accru aux personnels précaires témoigne à la fois :**

- **de la pénurie en personnels titulaires**, organisée par le Ministère et le Rectorat. Faute de personnels titulaires remplaçants suffisants pour assurer les besoins permanents du Service public d'éducation, le recours aux personnels précaires s'est amplifié, faisant d'eux de véritables variables d'ajustement.

- **de la volonté de mettre en place dans la Fonction publique un système dual en recourant de plus en plus au contrat à la place du statut.** Ainsi, les types de contrats se sont multipliés, brisant les garanties et les repères collectifs et autorisant abus et arbitraire grandissants de l'Administration ...

**Le SNES et la FSU combattent résolument l'ensemble de cette politique, désastreuse pour le service public d'éducation.**

**Ils revendiquent avec les personnels non titulaires, l'arrêt du recours à la précarité, l'abandon immédiat de la**

**vacation et le réemploi de tous les non titulaires.** C'est pourquoi ils exigent depuis longtemps l'ouverture de négociations sur la résorption de la précarité, permettant la mise en place d'un véritable plan de titularisation.

Les négociations qui se sont ouvertes en janvier sur la précarité ont débouché sur un protocole qui, s'il permet des avancées, reste encore fortement insuffisant et reste marqué par la volonté de supplanter le statut par le contrat. Cela explique le refus de le signer de la part de la FSU. Pour autant, le SNES et la FSU sont résolus à poursuivre l'action avec les non titulaires lors de l'examen du projet de loi pour obtenir de nouvelles améliorations.

**Le SNES et la FSU se sont toujours battus avec les non titulaires pour qu'ils aient les mêmes droits et garanties que les titulaires et notamment qu'ils puissent élire leurs représentants à des commissions paritaires. Les CCP élues pour la première fois en 2008, sont le résultat de cette détermination collective.** Le SNES continue de revendiquer un élargissement des compétences des CCP afin de permettre l'équité de traitement de tous.

**Lors des élections professionnelles du 13 au 20 octobre prochains, le choix que vous allez effectuer est donc capital.**

**Voter pour les syndicats de la FSU (SNES, SNEP SNUEP) :**

- **C'est vous permettre, dans un syndicalisme qui cherche à rassembler toute la profession, de faire avancer de façon offensive et efficace l'ensemble de ces revendications**

- **C'est exprimer votre volonté de faire respecter et d'élargir vos droits au quotidien et dans les instances paritaires qui vous représentent**

- **C'est adresser une condamnation au Gouvernement sur l'ensemble de ses choix et agir pour une politique qui fait du Service public d'éducation une priorité nationale, dans l'intérêt des jeunes et des personnels, titulaires comme non titulaires.**

Marie-Damienne Odent & Michel Vialle  
co-secrétaires généraux

Caroline Mordelet  
responsable académique du secteur non titulaire  
/ élue en CCP

